

CONTRE LES RÉFORMES BLANQUER

ÉCOLES, COLLÈGES & LYCÉES EN GRÈVE LE 4 AVRIL

Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, le projet de loi « Pour une école de la confiance » va être examiné au Sénat. Ce texte prévoit une destruction massive du service public d'éducation.

Petit aperçu :

➔ **La création des EPSF** (Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux) est une modification majeure du système éducatif. Ce projet consiste à fusionner dans « le même bassin de vie » plusieurs écoles avec un collège dont un-e des principaux-ales aura la charge de la gestion hiérarchique des professeur-es des écoles, de la relation avec les parents, etc. Les conseils de maître-sses et les chargé-es de direction vivent peut-être leurs dernières heures...

➔ Dans la logique de contractualisation à l'œuvre dans la fonction publique, **les assistant-es d'éducation préparant les concours de l'enseignement pourraient se voir confier des tâches d'enseignement sans statut**, dans des conditions de travail indignes et pour un salaire de misère.

➔ L'obligation de scolarisation des enfants dès trois ans, alors que 97% le sont déjà, cache mal l'objectif du gouvernement : **obliger les communes à financer les écoles maternelles privées** à hauteur des financements de l'école publique.

➔ **Les AESH seraient elles et eux aussi directement menacé-es avec la création des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL)** qui augmenteraient la précarité de leurs conditions de travail et fragiliseraient la prise en charge des élèves qu'elles-ils accompagnent.

ParcourSup, réformes des lycées professionnel et généraux, démantèlement de l'orientation... Les réformes menées par le gouvernement sont cohérentes : elles mettent

toujours plus en œuvre une école du tri social, de la sélection et des inégalités territoriales.

En se mettant massivement en grève le 19 mars dernier, dans la continuité des mobilisations de ces derniers mois, les personnels ont signifié au gouvernement leur refus de ces réformes.

Dans les écoles parisiennes, plusieurs centaines d'enseignant-es ont reconduit la grève les 28 et 29 mars et ont mobilisé massivement en perspective de cette nouvelle journée de grève : tournées d'écoles et d'établissements, accrochages de banderoles, réunions d'information avec les parents, etc. Samedi 30 mars, la mobilisation commune des parents et des personnels a marqué une étape importante dans la construction d'une riposte d'ampleur.

Le gouvernement tente par tous les moyens de nous faire taire : sanctions disciplinaires contre les enseignant-es de CP refusant de faire passer les évaluations nationales, intimidations des enseignant-es qui pratiquent la surnotation, interdictions de réunions avec les parents, intervention de la police lors des occupations nocturnes des établissements ou, comme à Toulouse lors du blocage du rectorat. Cette volonté de mise au pas, le ministre tente de l'introduire dans la réglementation avec **l'article 1 de la loi Blanquer**. **Nous ne nous laisserons pas intimider !**



Pour gagner, une seule journée de grève ne suffit pas : construisons la grève reconductible !

Assemblée Générale parisienne de grève (1^{er} & 2nd degré)

10h Bourse du travail 3 rue du Château d'eau

Pour Sud éducation Paris c'est aux grévistes, personnels mobilisé-es et parents de décider du calendrier. Sud éducation Paris soutiendra toutes les initiatives des personnels en lutte et mettra à disposition les outils du syndical pour la mobilisation (impressions, salles pour se réunir, diffusion, etc.).

Manifestation 14h place de l'Opéra

(sous réserve de l'autorisation de la préfecture)